**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME-37E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DE L’AUSTRALIE**

*Prononcée par :*

*20 janvier 2021*

**Merci Madame la Présidente,**

Le Burkina Faso souhaite la bienvenue à la délégation australienne et la remercie pour la présentation de son troisième rapport national.

Le Burkina Faso se réjouit des efforts consentis par Gouvernement australien dans la mise en œuvre des recommandations qu’il a acceptées à l’issue de son deuxième examen, notamment des mesures prises pour améliorer sa législation et ses politiques, en vue de les rendre plus protectrices des droits de l’homme.

Le Burkina Faso invite l’Australie à accentuer ses efforts dans la lutte contre la discrimination raciale et le discours de haine.

Dans un esprit constructif, le Burkina Faso adresse à l’Australie les recommandations ci-après :

1. renforcer les mesures de lutte contre la discrimination et la violence fondées sur la race, l’appartenance ethnique et la religion;
2. élaborer un plan d’action national de lutte contre la violence à l’égard des femmes et des filles autochtones.

**Je vous remercie.**